

2010/2285 - Participation financière de la Ville de Lyon à la production de logement social - Lyon 1er : 9 rue Imbert Colomès - 36 rue de l'Arbre Sec - 1 rue des Augustins - 98-106 montée de la Grande Côte / Lyon 3e : 12 cours Lafayette - 113-119 cours Gambetta - 252 rue Paul Bert - 8 à 12 rue Montbrillant Cage B - 8 à 12 rue Montbrillant Cage C, résidence sociale - 260 rue Duguesclin / Lyon 4e : 3 rue Villeneuve - 59 boulevard de la Croix-Rousse/6 impasse Berger - 36 rue Chazière / Lyon 6e : 11 place Maréchal Lyautey / Lyon 7e : 15 rue du Rhône/44 rue Commandant Ayasse - 39-41 avenue Général Leclerc/5-11 rue Commandant Ayasse - 77 rue Pasteur - / Lyon 8e : 124 avenue des Frères Lumière - 14 impasse Berchet - 334 avenue Berthelot - 28 rue de l'Argonne - 96 avenue Général Frère - 92bis - 94 rue Pierre Delore - Ilot Delore - 185 route de Vienne / Lyon 9e : 9 impasse Mouillard (Direction de l'Aménagement Urbain) (BMO du 29/03/2010, p. 0753)

Rapporteur : M. LEVEQUE Louis)

M. LEVEQUE Louis, rapporteur : Avis favorable de la Commission sur ce rapport qui concerne la participation financière de la Ville à la production de logement social.

Ce rapport concerne 25 opérations, 564 logements pour un montant d'aides de la Ville de 2 600 000 euros.

Mme GAY Nicole, Adjointe : Monsieur le Maire, chers Collègues, ce dossier montre qu'une politique alternative est possible, notamment au travers de la Politique de la ville qui touche à la fois l'habitat (premier poste de dépenses des ménages), l'éducation (outil de proximité sociale), la santé, l'emploi et l'insertion, les économies d'énergie et le développement durable, la culture, la démocratie locale, la lutte contre l'exclusion sociale, les discriminations et pour l'égalité des droits.

De 400 logements par an en 2000, à plus de 1 000 logements par an ces 4 dernières années, les actions que nous menons sur le terrain traduisent notre politique volontariste. Mais beaucoup reste encore à faire dans ce domaine pour toujours mieux répondre aux besoins de nos concitoyens.

La réalité, c'est :

- 21 000 ménages demandeurs de logements à Lyon ;
- 44 000 sur l'agglomération, dont un tiers d'entre eux est dépourvu de logement ;
- des centaines de familles menacées d'expulsion.

Le droit au logement, s'il est inscrit dans la loi, n'est toujours pas devenu une réalité pour tous.

Notre objectif est d'atteindre les 20 % d'ici la fin de ce mandat en 2014. Avec 4 991 logements sociaux sur le Grand Lyon et 1 716 logements sur Lyon intra muros, la programmation de l'année 2009 reste encourageante : nous avons largement dépassé notre objectif PLH de 1 000 logements financés par an depuis 2007 et espérons réduire les délais de conventionnement pour les acquisitions / améliorations. Derrière les chiffres, il ne faut jamais oublier que c'est la situation d'hommes, de femmes, d'enfants, de leur capacité ou non à s'épanouir, à se réaliser et simplement à vivre dont il est question. N'assiste-t-on pas à une banalisation saisonnière de la pauvreté ? Comme les feuilles mortes à l'automne, l'arrivée de l'hiver est l'occasion de montrer quelques images de « gens dehors » à la Une des journaux, pour mieux tourner la page et rendez-vous à l'année prochaine... Comme si le retour des beaux jours rendait plus supportable l'absence de toit, d'emploi ou l'indécence des conditions d'habitat...

Tous les ans, malheureusement, à la même époque, c'est aussi pour nous l'occasion de vous redire que la pauvreté est une triste réalité dans notre pays. Actuellement, 13,4 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté, des salariés pauvres font les « glaneurs » à la fin des marchés, quand certains ne font pas les poubelles des supermarchés pour récupérer les produits périmés. Secours Catholique,

Secours populaire, Fondation Abbé Pierre, Emmaüs, chiffres à l'appui, les rapports d'observatoires nombreux à l'heure actuelle, l'INSEE... qui se succèdent depuis maintenant quelques années sont alarmants. Toutes ces organisations sont débordées.

Cependant, d'autres chiffres flambent :

- le prix du gaz qui augmente de 9,7 % ;
- les profits et les dividendes des actionnaires des grands groupes des entreprises de notre pays, profits obtenus au détriment des salaires, de l'emploi, des conditions de travail déplorables ;
- 700 millions d'euros de cadeau fiscal (coût pour l'Etat du bouclier fiscal pour cette année) : de quoi creuser encore plus le déficit de l'Etat qui était déjà au niveau record de 138 milliards d'euros en 2009 ;
- 30 millions d'euros redistribués aux seuls 5 % des plus riches !
- que d'argent disponible dans notre pays pour répondre aux besoins sociaux !

Tout est dit dans ces chiffres :

- 20 % de la population la plus aisée possède 40 % des richesses ;
- 20 % de la population la plus pauvre possède 8 % des richesses.

Face à cette situation, il est vrai que les Collectivités locales prennent des initiatives pour soulager la souffrance de nos concitoyens les plus touchés par la crise financière. Et la Ville de Lyon ne ménage pas ses efforts pour aider les habitants et parmi ceux-là, les plus démunis. Mais les initiatives des Collectivités locales ont des limites. Et cela, au moment où l'Etat diminue les dotations aux Collectivités territoriales, quand le Gouvernement n'est pas au rendez-vous et casse les outils en place pour le logement, l'emploi et l'insertion, l'éducation nationale, l'hôpital public, etc... et se contente de distribuer, à coups de milliards, l'argent public aux plus fortunés de nos concitoyens et de discourir sur la « moralisation » du capitalisme !

A ce sujet, certaines Collectivités territoriales et Conseils Généraux tous partis confondus, n'hésitent plus à critiquer, voire même, à voter un budget déséquilibré. C'est un acte courageux que notre Groupe Communiste suit avec une attention particulière. Je vous remercie de votre attention.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)